

Sanofi Pasteur reçoit une commande du gouvernement français pour produire le vaccin contre la grippe A(H1N1)

- **Sanofi Pasteur fournira 28 millions de doses de vaccin grippal A(H1N1)**
- **Option pour 28 millions de doses supplémentaires**

Lyon, France – Le 16 Juillet 2009 – Sanofi Pasteur, la division vaccins du Groupe sanofi-aventis (EURONEXT : SAN et NYSE : SNY), annonce aujourd'hui avoir reçu une commande du Ministère de la santé français pour le lancement de la production d'un vaccin contre le nouveau virus grippal A(H1N1).

Cette commande du Ministère de la santé français prévoit la fourniture initiale de 28 millions de doses de vaccin contre le nouveau virus grippal A(H1N1), et comprend une tranche optionnelle de 28 millions de doses supplémentaires. Elle s'inscrit dans le cadre d'un contrat déjà existant de fourniture de vaccin pandémique grippal. Le contrat qui avait été signé entre Sanofi Pasteur et le gouvernement français permet au Ministère de la santé d'acheter des doses de vaccin grippal contre des virus identifiés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme responsables d'une pandémie déclarée ou ayant un potentiel pandémique.

La production du nouveau vaccin A(H1N1) se fera dans l'unité de production de vaccin grippe de Val de Reuil (Eure, France). Le dosage final qui sera retenu pour le nouveau vaccin devra être déterminé sur la base des résultats d'essais cliniques. La formulation finale, le remplissage et la mise à disposition du vaccin seront déterminés dans les prochains mois, lorsque le processus de production à large échelle sera en cours.

Quatre à six mois seront nécessaires pour produire les premières doses de vaccin A(H1N1). Ce vaccin devrait permettre d'aider à empêcher la diffusion du nouveau virus grippal A(H1N1). Sa mise à disposition auprès des autorités gouvernementales sera soumise à autorisation réglementaire.

Sanofi Pasteur est en contact permanent avec l'OMS et les autorités de santé dans le monde afin de contribuer à développer une réponse adaptée aux besoins locaux de santé publique.

Sanofi Pasteur et la production de vaccin contre la grippe

Sanofi Pasteur produit le vaccin contre la grippe sur deux sites, l'un aux Etats-Unis, à Swiftwater (Pennsylvanie) et l'autre en France à Val-de-Reuil (Eure). Toutes les usines de Sanofi Pasteur ont été construites selon les standards permettant à Sanofi Pasteur de basculer aisément de la production de vaccin contre la grippe saisonnière à celle de vaccin contre la grippe pandémique.

Sanofi Pasteur produit environ 40% des vaccins contre la grippe distribués dans le monde. Son site américain a produit plus de 45% des vaccins distribués aux Etats-Unis pour la saison 2008-2009. Pour plus d'informations sur le programme de préparation à la menace de pandémie grippale de Sanofi Pasteur, consulter le site <http://pandemic.influenza.com>.

A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Sanofi Pasteur, la division vaccins du Groupe sanofi-aventis, a mis à disposition plus de 1,6 milliard de doses de vaccins en 2008, permettant de vacciner plus de 500 millions de personnes dans le monde. Sanofi Pasteur est un leader mondial avec la plus large gamme de vaccins contre 20 maladies infectieuses. L'expérience de Sanofi Pasteur dans le domaine des vaccins remonte à plus d'un siècle. C'est aujourd'hui la plus importante société entièrement dédiée au vaccin, qui investit plus d'un million d'euros par jour en recherche et développement. Pour plus d'information, consulter le site: www.sanofipasteur.com.

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des événements, des opérations, des produits et des services futurs ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2008 de sanofi-aventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2008 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.

Contact Presse :

Pascal Barollier

T. +33-(0)4-37-37-50-38

pascal.barollier@sanofipasteur.com

www.sanofipasteur.com